

Je suis diabétique.
Ai-je un risque de complications au niveau de mes pieds?

J'en parle à mon médecin traitant..
Il inspecte l'état des artères de mes jambes
et la sensibilité de mes pieds, notamment
avec un petit fil de Nylon appelé monofilament.

Aucune anomalie n'est détectée.
Tant mieux!! Je respecte les conditions d'une bonne hygiène comme tout le monde .
Je pourrai voir un pédicure podologue pour mon confort personnel mais ne serai pas remboursé.

Si l'examen de mon médecin détermine un risque de complications au niveau de mes pieds, il définira l'importance de ce risque

Grade 2 ou 3, je peux bénéficier d'un suivi et de soins remboursés.
4 séances/an en grade 2.
6 séances /an en grade 3.
Mon médecin rédige une prescription sur une ordonnance d'ALD en indiquant mon niveau de risque

Grade 1, le risque est faible mais je ferai régulièrement examiner mes pieds et signalerai immédiatement toute plaie ou anomalie.
Je me renseigne plus précisément en assistant à un atelier

Mais je dois, pour cela, m'adresser à un podologue conventionné et agréé pour le remboursement des soins aux diabétiques à risque de complications (ce qui veut dire qu'il a bénéficié d'une formation reconnue pour la pratique de ces soins).
Une feuille de soins me sera remise après chaque séances et je serai remboursé